SAINT GRÉGOIRE

NEWSLETTER N°2

2023-2024

Le mot du directeur

Chers parents,

Nous espérons que vous avez vécu de très belles et saintes fêtes de Noël. Je profite d'ailleurs de cette Newsletter pour vous présenter à nouveau mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Le vendredi 17 novembre 2023, nous avons eu la chance d'accueillir nos parents d'élèves et futures familles lors d'une soirée portes ouvertes. Et nous nous apprêtons en ce vendredi 26 janvier 2024 et samedi 27 janvier 2024 à, de nouveau, profiter pleinement de ce temps d'échange.

Le 6 janvier, vous avez sans doute déposé dans votre crèche, Gaspard, Melchior et Balthazar mais connaissez-vous réellement l'histoire des **rois mages** ? Un article de cette Newsletter vous propose quelques pistes de réflexion.
Nos enfants sont déjà en plein cœur de leur deuxième trimestre de cette année scolaire.
Les aînés des classes de Terminale quitteront l'établissement, à l'été, après un baccalauréat réussi, à travers leur contrôle continu et des évaluations nationales. Surtout, ils seront préparés pour leur réussite dans les filières choisies et méritées **Post BAC**, l'établissement garantissant la cohérence de leur parcours grâce aux menus mis en place en classe de 1ère. Un point sur le projet d'évaluation et sur ces fameux « **menus** » vous est proposé dans ces quelques pages.
En outre, en réponse à une question qui nous est souvent posée, nous partageons avec vous les données dont nous disposons concernant les choix de filières de nos bacheliers de 2022 et 2023.

Je profite de ce mot pour saluer également toutes celles et ceux qui ont su proposer à nos élèves de beaux **projets pédagogiques**. Vous pourrez ainsi découvrir dans cette Newsletter le concours d'uchronie et le club ONU, ainsi que les représentations théâtrales qui vont se tenir dans l'amphithéâtre de l'établissement.
Un petit clin d'œil à notre section de **jeune sapeurs- pompiers** vous sera également proposé.

Je ne peux sinon, en cette nouvelle année, que renouveler, avec notre président de l'OGEC, monsieur JALOUX, et notre présidente de l'APEL, madame BROUILLET LAUR, tous mes remerciements à la communauté éducative et pédagogique pour son enthousiasme et son engagement sur lesquels je sais pouvoir compter pour accompagner tous nos élèves vers leur réussite.

Toujours à votre service et à celui de la réussite de votre enfant, je vous prie, avec toutes mes équipes, d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Dominique FASSOT, *Directeur coordonnateur de l'Institution Saint Grégoire*

ET LES ROIS MAGES !

Au hasard d'une flânerie en librairie, le comité de rédaction de la Newsletter a découvert le livre « Le mystère des rois mages » du père Dwihgt Longenecker aux éditions Saint Paul (2021), l'occasion pour nous d'aborder ce sujet.
Le 6 janvier, comme nous tous (ou presque), vous avez positionné vos trois rois mages dans votre crèche. Gaspard, Melchior et Balthazar, guidés par l'étoile du berger, viennent déposer leurs présents, l'or, la myrrhe et l'encens en hommage au Sauveur.
Si quelqu'un vous demandait d'où vous vient cette tradition, vous répondriez certainement sans hésiter : « De la Bible ». Mais en êtes-vous si sûr ? Qui sont donc ces rois mages ? D'où viennent-ils ?

Les rois mages dans le Nouveau Testament

Seul l'un des quatre Evangélistes, Matthieu, évoque ces fameux mages venus d'Orient.
« Jésus étant né à Bethléem de Judée, au temps du roi Hérode, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage ». A cette nouvelle, le roi Hérode fut troublé et tout Jérusalem avec lui. [...] Hérode fit appeler secrètement les mages, se fit préciser par eux l'époque à laquelle l'astre apparaissait. Il les envoya à Bethléem en disant : « Allez vous renseigner avec précision sur l'enfant et, quand vous l'aurez trouvé, avertissez moi pour que moi aussi j'aille lui rendre hommage ». Sur ces paroles du roi, ils se mirent en route et voici que l'astre, qu'ils avaient vu à l'Orient, avançait devant eux jusqu'à ce qu'il vint s'arrêter au-dessus de l'endroit où était l'enfant. A la vue de l'astre, ils éprouvèrent une très grande joie. Entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils lui rendirent hommage ; ouvrant leurs coffrets, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Puis, divinement avertis en songe de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils se retirèrent dans leur pays par un autre chemin » (Matthieu 2).
A aucun moment dans son récit, Matthieu ne nous précise qu'ils étaient trois et ne nous donne leurs noms.
Il reste également très vague quant au(x) pays d'origine de ces mages, ils sont juste « venus d'Orient ». Sa dernière phrase nous donne néanmoins une indication : « ils se retirèrent dans leur pays d'origine ». Nous pouvons donc supposer qu'ils venaient tous les trois du même pays d'Orient, affirmation qui est loin de faire l'unanimité.
Mais alors que penser de nos trois rois mages ? Est-ce juste un conte de fées ?

Une historicité mise en question

La question même de l'historicité des rois mages ne cesse de diviser les savants qui s'aventurent sur ce terrain dangereux.
Matthieu meurt en 33 ap JC. La plus ancienne trace attestant de cet évangile écrit de Saint Matthieu nous vient d'Irénée, évêque de Gaule autour de 180 ap JC. « Ainsi Matthieu publia-t-il chez les Hébreux dans leur propre langue une forme écrite d'Evangile à l'époque où Pierre et Paul évangélisaient Rome et y fondaient l'Eglise ».
Mais la version de cet évangile qui nous est finalement parvenue, était rédigée en grec.
Cette édition en grec de l'Evangile de Matthieu fut, de toute façon, achevée avant la fin du 1er siècle. En effet, elle est citée dans les écrits de l'évêque d'Antioche, Ignace, qui mourut en 107 ap JC.
Tous aujourd'hui s'accordent à penser que la première version écrite en hébreu ou en araméen, date de 50 ou 55 ap JC, sorte de compilation des sentences du Seigneur.

Alors, pourquoi pouvons-nous être assurés que l'épisode des mages se réfère à un événement historique ?
Certains détracteurs avancent que Matthieu s'efforçait de montrer l'accomplissement des prophéties. Ils font évidemment référence ici à la prophétie d'Isaïe de l'Ancien Testament. « Vers toi viendront les richesses des nations. En grand nombre, des chameaux t'envahiront, de jeunes chameaux de Madiane et d'Epha. Tous les gens de Saba viendront apporter l'or et l'encens ». Mais, si telle était la volonté de Matthieu, pourquoi n'aurait-il pas mieux fait correspondre son récit à la prophétie d'Isaïe. Il ne parle pas de chameaux et rajoute la myrrhe à l'or et l'encens. Cela n'a pas de sens.
Ensuite, au moment où Matthieu écrivait son Evangile, les souvenirs de tous ces événements étaient encore presque intacts. Gageons que les Juifs auraient tôt fait de dénoncer l'imposture de ce conte de fées.
Mais surtout, comme le père Longenecker le souligne, deux critères, celui de « dissimilarité » et celui d'importunité plaident clairement pour la véracité du récit.
Selon le critère de « dissimilarité », la venue de non juifs desservait le Messie. En effet, pour les Juifs et les premiers Chrétiens préalablement Juifs, le Messie ne venait que pour eux et non pas pour les païens. Il eut donc fallu que les rois mages soient juifs. Or cette dénomination de « mages » rend leur origine juive impossible.
En effet, selon le critère d'importunité, le fait même qu'ils soient nommés « mages » induisaient l'idée de la pratique de fausse religion voire de sorcellerie et de nécromancie, bref de commerce avec les démons, autant de pêchés punis de mort par la loi juive.
Finalement, cette histoire de mages desservait tellement la cause naissante de l'Eglise chrétienne, qu'elle devait être vraie.
Espérant, à ce stade, vous avoir fait partager notre conviction de l'historicité de cette visite des mages au Seigneur, nous pouvons maintenant nous consacrer à l'emblématique étoile du Berger.

L'étoile de Bethléem ou étoile du Berger

Revenons à l'écrit de Matthieu : « « Nous avons vu un astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage » [...] sur ces paroles du roi, ils se mirent en route ; et voici que l'astre, qu'ils avaient vu à l'Orient, avançait devant eux jusqu'à qu'il vint s'arrêter au-dessus de l'endroit où était l'enfant ».
Pour les croyants, nul doute quant à la nature miraculeuse de ce signe céleste qui se déplace dans les cieux pour guider les mages jusqu'au Seigneur.
Son origine ne peut, en première approche, qu'apparaître surnaturelle car aucun document de cette époque n'évoque une telle étoile. Or ils étaient nombreux les sages de cette période de l'Antiquité à guetter les cieux et à en relever les anomalies.
Elle aurait pu être, me direz-vous, une apparition réservée à quelques mystiques ou quelques élus dont les mages auraient fait partie.
Mais, le phénomène fut peut-être finalement naturel.
Le père Longenecker nous propose ainsi une théorie séduisante dans son ouvrage précité « Le mystère des rois mages ». Il nous apprend qu'autour de 6 av JC, une conjoncture exceptionnelle se serait produite, celle de Jupiter et de la Lune dans la constellation du Bélier. A cette époque, astronomie et astrologie étaient étroitement liées et la constellation de Bélier était celle de la Judée (la constellation du Lion pour l'Italie, celle du Taureau pour Babylone etc.).
Cet astre aurait donc pu être une planète et non une étoile.
Pourquoi pas, pourriez-vous me concéder, mais de là à s'arrêter dans le ciel...
Encore une fois, le père Longenecker a une théorie à nous proposer. « Tandis que la Terre poursuit sa course en orbite, dans sa vitesse elle dépasse Jupiter et produit l'illusion sur l'arrière-plan du ciel étoilé que Jupiter s'arrête ».
Pour celles et ceux qui se plongeront dans la lecture de son livre, ils découvriront que le père cite également d'autres possibles telle la thèse du professeur Humphreys de Cambridge qui évoque deux conjectures exceptionnelles et une comète, donc trois phénomènes distincts qui auraient décidé du départ des mages pour la Judée.
A ce point, nous avons donc des mages qui, potentiellement, ont réellement vu un ou plusieurs signes dans le ciel.

Mais qui sont-ils, d'où viennent-ils ?

La question du pays d'origine des mages semble plus complexe que celle de l'étoile de Bethléem, c'est dire.
Dès le IIIème siècle, la légende d'Aphroditianus, écrit apocryphe de Syrie, en fait des Perses. Elle raconte l'apparition miraculeuse d'une étoile au-dessus d'une déesse païenne perse qui aurait annoncé la naissance d'un roi en Judée et provoqué l'envoi par le roi de Perse de ses mages en Judée avec des présents.
Un autre texte apocryphe syriaque, la Révélation des mages, les transforme en sujets d'un pays mythique Shir où ils sont les gardiens de la prophétie de Seth, troisième fils d'Adam et Eve.
L'influence du prophète Mani, né en Perse de parents juif et chrétien, mais influencé par la théologie des adeptes de Zoroastre, est aussi certainement notable dans le rattachement à la Perse de ces mages.
En fait, comme le remarque le père Longenecker, « le gnosticisme devait connaître un grand épanouissement sous des formes variées durant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne ».
Au VIème siècle, l'idée que les mages venaient de Perse, semblait s'être imposée. Ceci est conforme avec une certaine réalité historique. Les mages étaient des prêtres perses de la religion de Zoroastre.
Pour le père Longenecker, les mages seraient plutôt des Nabatéens. Parmi les nombreuses preuves de sa démonstration, son analyse historique mérite notre attention. Hérode était le fils d'une princesse nabatéenne, ce qui expliquerait qu'ils se soient d'abord rendus auprès de ce roi.
En outre, la situation politique à l'époque et, en particulier, entre le royaume des Parthes et Rome empêchait tout ressortissant perse de traverser l'Euphrate.
Enfin, les trésors, or, encens et myrrhe, apparaissaient comme des présents diplomatiques. Ils ne pouvaient qu'être caractéristiques du pays d'où venaient les messagers. Seul le pays nabatéen se caractérisait à travers ces trois offrandes. Il disposait de mines d'or et s'était accaparé le commerce de l'encens et de la myrrhe.
Mais sont-ils trois ?
Il semble que la mention de trois offrandes distinctes explique l'idée de trois rois mages, même si leur nombre n'est pas cité dans l'Evangile de Matthieu.
Dès le Vème siècle, mais sans doute bien avant, l'imaginaire des croyants a scellé leur nombre.
La mosaïque des rois mages de Ravenne commandée par l'empereur Justinien, les représente avec leurs noms : Balthazar, Melchior et Gaspard.
Les Chrétiens éthiopiens les nommaient Hor, Karsudan et Basanater, ceux d'Arménie, Kagpha, Badadakharida et Badadilma etc.
Avec la variation ethnique des noms donnés aux trois rois mages, la distorsion par rapport au texte de Matthieu est évidente. Ce dernier avait sous-entendu qu'ils venaient d'un même pays. Mais nous sommes déjà dans le domaine de la symbolique.

Une symbolique bien ancrée

S'éloignant du seul texte les mentionnant dans le Nouveau Testament, ces personnages allaient évoluer dans l'imaginaire des premiers Chrétiens pour revêtir une très forte symbolique religieuse.
La symbolique des présents est également très claire : or pour la royauté, encens pour la divinité, myrrhe pour la mort proche.
Leur nombre, trois, n'est pas non plus un hasard.
Chacun d'entre eux représente un âge de l'homme : la jeunesse, l'âge mur et la vieillesse.
De même, ils personnifient chacun une région du monde connu.
Le père Longenecker cède, dans son ouvrage, la parole à Bède le Vénérable qui vivait en Grande-Bretagne au VIIIème siècle.
« Tels sont les mages qui offrent des présents au Seigneur. On disait que le premier avait été Melchior, un vieillard aux cheveux blancs et à la longue barbe [...] qui offrit de l'or au Seigneur comme on le ferait à un Roi. Le second du nom de Gaspard, jeune et imberbe au teint rouge [...] lui rendit hommage en tant que Dieu par l'offrande de l'encens, offrande digne d'une divinité.
Le troisième à la peau noire et une barbe abondante nommé Balthazar [...] par l'offrande de la myrrhe rendit hommage au Fils de l'Homme qui devait mourir ».
Selon la tradition arménienne, Melchior, l'homme âgé, venait de Perse. Gaspard, le jeune, venait d'Inde et Balthazar, d'Arabie ou d'Afrique.
Pourtant la théorie de leur origine perse resta vivace. L'Impératrice Hélène (248-330) mère e Constantin 1er aurait découvert leur tombe en Perse. Leurs Saintes Reliques finirent à Cologne après un passage en Italie.

En conclusion, en vérité, est-ce si important de savoir réellement qui ils étaient, s'ils étaient trois, s'ils avaient ou non des chameaux, s'ils venaient de la lointaine Perse ou du pays nabatéen, s'ils ont été ou non guidés par un astre miraculeux ?
Le comité de rédaction de la Newsletter ne le croit nullement et soyez assuré, chère lectrice, cher lecteur, que rien ne nous empêchera de disposer dans leurs crèches Gaspard, Melchior et Balthazar, venus de l'Orient lointain, guidés par l'étoile de Bethléem, pour rendre hommage au Sauveur qui venait de naître.

BAC – LE CONTRÔLE CONTINU ET UN PROJET D'ÉVALUATION RETRAVAILLÉ

Le diplôme du baccalauréat général est délivré au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part, aux épreuves nationales anticipées et terminales (60% de la note globale) et, d'autre part, à certaines moyennes issues du contrôle continu (40 % de la note globale).
A compter de la session 2023 [1], ces 40% de la note du baccalauréat, dits du contrôle continu, seront obtenus à travers les matières obligatoires coefficientées, présentées ci-dessous :

- L'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de 1ère (abandonné en classe de Terminale) (coefficient 8) ;
- L'histoire-géographie, l'enseignement scientifique, la langue vivante A, la langue vivante B et l'éducation physique et sportive (respectivement affectés d'un coefficient 6) ;
- L'enseignement moral et civique (coefficient 2).

En ce qui concerne les enseignements optionnels, chacun d'entre eux est pris en compte avec un coefficient 2 pour la classe de 1ère et un coefficient 2 pour la classe de Terminale. Ces coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires[2].

Ces moyennes qui constituent la note de contrôle continu sont attribuées par les professeurs dans leurs disciplines respectives, transmises aux familles dans les bulletins trimestriels et intégrées dans le livret scolaire de l'élève.

Ainsi, la place accordée au contrôle continu pour la délivrance du baccalauréat associe désormais de facto une grande partie des enseignants à la certification des élèves. Aussi, les pratiques d'évaluation, jusque-là tournées vers l'accompagnement à la réussite des élèves le jour de l'examen final, se trouvent impliquées désormais au quotidien à la construction de leur obtention du diplôme.
Ce projet d'évaluation, demandé au lycée Saint Grégoire comme à tous les autres établissements, a pour objet de rendre explicites et transparents les principes d'évaluation mis en place au sein de l'établissement dans le cadre de cette réforme du baccalauréat.

Il traduit au sein de chaque discipline concernée, une attention particulière à la manière dont chaque enseignant organise l'évaluation, qu'il s'agisse de nature, contenu, coefficient choisi, type d'exercices ou de fréquence adoptée.

Cette harmonisation n'obère en rien la liberté pédagogique du professeur qui adapte sa progression pédagogique et ses modes de contrôle à la classe ou au groupe classe qui lui est confié.

*****

[1] La session 2022 bénéficie de mesures transitoires quant aux coefficients des différentes disciplines sur les années de 1ère et de Terminale. Aussi, ce projet se place directement sur les sessions qui se dérouleront à partir de 2023.
[2] Les élèves peuvent faire valoir leurs résultats dans une option en classe de 1ère et dans deux options en classe de Terminale auxquels peut s'ajouter chaque année l'enseignement optionnel du latin.

Il revient aux enseignants de déterminer les évaluations qui seront à visées certificatives dans le cadre du contrôle continu et qui interviendront, coefficientées, dans l'obtention du baccalauréat.
Pour traiter la question de l'évaluation certificative du contrôle continu, il est impératif de distinguer, d'une part, les disciplines prises en compte dans ce dispositif, qui relèvent des enseignements communs, et, d'autre part, les enseignements de spécialités choisis par l'élève en classe de 1ère.
Seul l'enseignement de spécialité abandonné par le lycéen à la fin de sa classe de 1ère est pris en compte dans le contrôle continu pour le baccalauréat (coefficient 8).

Les deux enseignements de spécialité conservés en classe de Terminale sont évalués selon une épreuve nationale en fin d'année (coefficient 16 pour chaque enseignement de spécialité).
Aussi, l'enseignant installé sur l'un des sept enseignements de spécialité proposés par l'établissement se doit avant tout de préparer, dès la classe de 1ère, les élèves à leur réussite aux épreuves nationales de Terminale, compte tenu de la différence de coefficient rappelée ci-dessus.

Lors des évaluations certificatives du contrôle continu, les élèves sont considérés dans les conditions du baccalauréat. Le traitement de la fraude est ainsi extrêmement strict.
L'absence à une de ces certifications peut également s'avérer lourde de conséquences.

Aussi, nous vous conseillons une lecture attentive de ce document que vous trouverez sur notre site :
http://www.saint-gregoire.net/images/Docs/21-Projet-d-evaluation.pdf

POURQUOI DES MENUS EN 1ÈRE À SAINT GRÉGOIRE ?

La réforme du lycée a conduit à la disparition des filières pour les lycées dits généraux. Ainsi, les filières L (littéraire), S (Scientifique) et ES (Economique et social) n'existent plus.

A travers son choix de trois enseignements de spécialité, l'élève vient lui-même caractériser son parcours.

Ce choix est déterminant à deux niveaux.
Tout d'abord, compte tenu des volumes horaires dédiés (quatre heures hebdomadaires par enseignement de spécialité en 1ère et six heures en Terminale), l'élève façonne son édifice de connaissances par ces enseignements de spécialité. Sa réussite dans les études supérieures dépend de cette construction initiale.
Enfin, les filières, les écoles, les instituts post-baccalauréat jugeront de l'opportunité de sa candidature et de sa capacité à y réussir à travers les enseignements de spécialité choisis et les résultats obtenus.
La réforme prévoit normalement que l'élève puisse choisir n'importe quelle combinaison de trois enseignements de spécialité parmi les sept installés à Saint Grégoire.

Nous vous rappelons que les sept enseignements de spécialité proposés dans l'établissement sont :

- Humanité, littérature et philosophie,
- Histoire Géographie, Géopolitique et Science politique,
- Langue, littérature et culture étrangère en langue anglaise,
- Mathématiques,
- Sciences physiques chimie,
- Sciences de la Vie et de la Terre,
- Sciences économique et sociale.

Ces sept enseignements de spécialité correspondent aux filières préexistantes à la réforme.

Cette soi-disant liberté de combinaison d'enseignements de spécialité est, en réalité, un piège. L'élève construit son parcours de formation, fabrique sa carte d'identité pédagogique de lycéen, son sésame pour la filière ou l'école qu'il souhaite intégrer à travers ce choix.

La combinaison choisie d'enseignements de spécialité doit donc être cohérente avec le parcours post baccalauréat souhaité par l'élève.

Aussi, au lycée Saint Grégoire, nous avons choisi de proposer neuf menus à nos élèves.

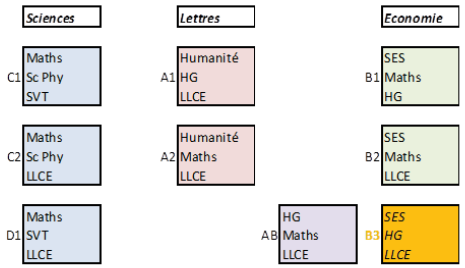

L'élève en 2nde travaille sur son orientation avec son professeur principal et avec ses parents.

Une fois déterminé le domaine dans lequel il souhaiterait s'orienter, le ou les parcours correspondants sont identifiés.
Les professeurs réunis en conseil de classe vérifient ensuite que l'élève a acquis les compétences nécessaires pour suivre dans les trois disciplines du menu.

L'élève est ainsi certain non seulement de pouvoir intégrer la filière de son choix mais aussi et surtout d'être formé pour y réussir.

MAIS OÙ VONT NOS ÉLÈVES EN POST BAC ?

Très souvent, nos parents d'élèves nous posent la question du choix de filières post BAC de nos lycéens.
Il est toujours difficile de répondre à cette question tant les années sont différentes sur ce sujet.
Aussi avons-nous choisi de partager avec vous les données à notre disposition pour nos bacheliers 2022 et 2023.

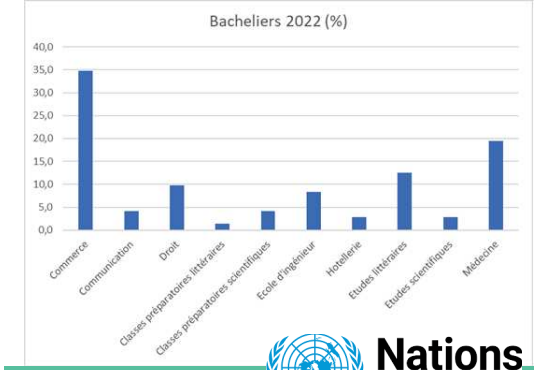

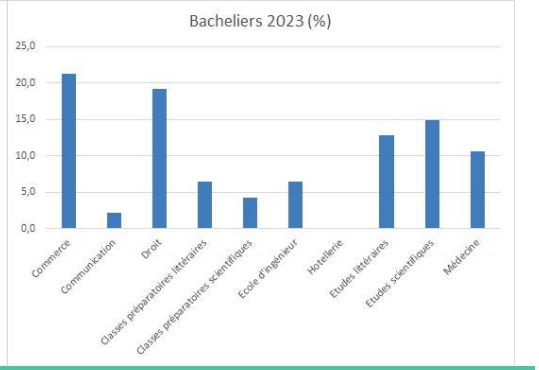

CLUB ONU

Nations Unies

Le projet simulation ONU est un véritable jeu de rôle à caractère pédagogique. Il permet de découvrir le fonctionnement d'une grande institution internationale. Il oblige les élèves à rechercher et comprendre les enjeux propres au Pays qu'ils représentent donc à se positionner à la place de l'autre et non pas à raisonner le problème selon la seule vision culturelle française.La phase de négociation autour de la table leur fera découvrir toute la difficulté à convaincre l'autre et à accepter des compromis.

Les questions ou thématiques abordées dépendront des niveaux.
En 1ère, la question pourrait tourner, par exemple, autour du partage des eaux du Gange.
En Terminale, la ou les thématiques seront du domaine de l'écologie (d'où l'implication des professeurs d'enseignement scientifique).

Dans tous les cas, quel que soit le niveau, le projet comporte trois phases distinctes.
Tout d'abord, le binôme se voit désigner un Pays qu'il représentera. Un travail de recherche débute pour connaître les enjeux du pays en question, en rapport avec la thématique.

Puis, le binôme rédige un document de positionnement du Pays représenté quant à la thématique.

Enfin, il participe en tant que représentant du Pays à la table des négociations.

En parallèle, monsieur BOURGEOIS et monsieur CHOISY animent un club ONU réservé aux élèves de Terminale. L'objectif est de les initier au rôle de modérateur ou chairman., rôle qu'ils joueront en réel lors de la troisième phase préalablement décrite.

CONCOURS UCHRONIE

Porté par les équipes d'histoire-géographie et de lettres modernes, l'objectif de ce projet est d'inciter les élèves à rédiger une courte histoire dans un cadre historique.
Pour l'édition de cette année, l'idée est de proposer un thème autour de l'uchronie avec un sujet imposé par niveau.

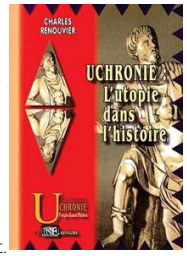

- **6ème** : Et si la Révolution Néolithique n'avait pas eu lieu ?
- **5ème** : Et si Charlemagne s'était marié avec l'Impératrice Irène ?
- **4ème** : Et si la fuite à Varennes avait été un succès ?
- **3ème** : Et si les Allemands avaient pris Paris au début de la 1ère guerre mondiale ?

Le concours est lancé depuis le retour des vacances de la Toussaint.
Les travaux seront récupérés au retour des vacances de février et appréciés par les membres des jurys composés par un professeur de lettres et un professeur d'histoire par niveau.

Notre section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) est toujours aussi dynamique.

Lors des dernières portes ouvertes, nous avons vécu leur remise des galons.
Leur prestation et leur tenue ont été particulièrement remarquées. L'émotion des familles était grande.
Nos premiers JSP qui avaient intégré la section alors élèves de 5ème et de 4ème, viennent avec brio de valider leur cycle 3 en juin, à la fin de leur 3ème ou 2nde, toujours sous la conduite de monsieur BOYER qui, outre son poste de responsable de la vie scolaire du lycée, est moniteur JSP et responsable départemental des JSP du Loir et Cher.

Le premier cross des JSP, le 10 décembre 2023, leur a donné l'occasion de montrer qu'ils n'avaient rien perdu de leur vélocité.

LE THÉÂTRE DE L'IMPRÉVU AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Le malade imaginaire de Molière

Le 13 février, nos plus jeunes collégiens découvriront émerveillés et dans des fous rires assurés l'une des pièces emblématiques de Molière : la malade imaginaire, pièce créée le 10 février 1673.
Mais qui est ce malade imaginaire ? Il s'agit d'Argan, hypocondriaque notoire. Veuf et remarié à Béline, il ne se rend pas compte que sa seconde épouse n'attend que son décès.
Se croyant malade, il prend toutes sortes de remèdes et subit tant et plus d'actes médicaux prescrits par des médecins, plus pédants qu'efficaces.
Il envisage même d'offrir sa fille ainée Angélique à Diaforus, un médecin et fils de médecin. Mais elle est amoureuse du beau Cléante.
Pas d'inquiétude, la fin sera joyeuse et inattendue. Nous sommes loin de la tragédie grecque avec une aussi belle comédie.

L'île aux esclaves de Marivaux

Le 12 février, nos élèves de 2nde et leurs aînés de 1ère assisteront à l'amphithéâtre de l'établissement à la représentation de l'île des esclaves par la troupe du Théâtre de l'Imprévu.
L'île des esclaves de Pierre Carlet de Marivaux a été jouée par les Comédiens-Italiens la première fois le 5 mars 1725 au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne à Paris.
Dans l'esprit du théâtre italien, de la fameuse commedia dell'arte, la pièce est une comédie au rythme endiablé.
Marivaux s'écarte des intrigues traditionnelles. Il choisit une île pour décor et l'inversion des statuts maîtres/valets comme thème.
En effet, pour leur permettre de se remettre en question, les maîtres qui échouent sur l'île imaginée par l'auteur deviennent des esclaves tandis que leurs serviteurs deviennent leurs maîtres. Sa pièce nous propose une réflexion sur la hiérarchie sociale et les valeurs morales. Très clairement, Marivaux défend l'idée que le respect de l'autre doit franchir les barrières sociales, tout ceci une soixantaine d'années avant la révolution.
Mais comment ne pas rire des bouffonneries d'Arlequin, sa bouteille toujours à la main, et finalement ne pas être séduit par ce personnage vrai, facétieux et fondamentalement bon ?
Un très bon moment attend nos lycéens !

Antigone de Jean Anouilh

Point de rires pour nos élèves de 3ème et de 2nde qui assisteront à la représentation, le 14 février, d'Antigone de Jean Anouilh !
Antigone est une pièce présentée pour la première fois le 6 février 1944 à Paris pendant l'occupation allemande.
Contrairement à la pièce précédente, Antigone est bien une tragédie.
Œdipe et Jocaste, qui est à la fois la mère et l'épouse d'Œdipe, règnent sur la ville de Thèbes.
Le suicide de Jocaste et l'exil d'Œdipe entrainent une guerre de succession entre leur deux fils, Etéocle et Polynice. Ils s'entretuent. Ainsi, finalement, Créon, frère de Jocaste s'empare du trône. Il décide alors de n'enterrer qu'Etéocle, décrétant que Polynice est un traître et que toute personne essayant de l'ensevelir sera condamnée à mort.
Antigone, sœur d'Etéocle et de Polynice, décide de braver l'interdit.
Prise sur le fait, elle est, après un long entretien avec son oncle Créon, condamnée par ce dernier à être ensevelie vivante.
Mais Hémon, le fils de Créon et fiancé d'Antigone, décide de partager le sort de sa bien-aimée et se fait lui aussi enfermée.
Créon fait alors ouvrir le tombeau. Antigone s'est pendue. Hémon, fou de douleur, se suicide. Eurydice sa mère, s'ouvre la gorge.

Poil de carotte, adaptation théâtrale

Pour finir sur une note plus fraîche, nos élèves de 5ème pourront, quant à eux, découvrir l'adaptation théâtrale du célèbre roman de Jules Renard, Poil de carotte, roman publié en 1894.
Enfant mal-aimé, il ne peut compter que sur sa ruse pour échapper aux humiliations quotidiennes que lui font subir sa sœur Ernestine et son frère Félix et résister à la haine que sa mère lui voue.

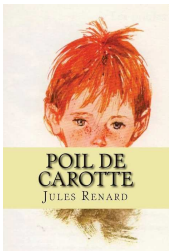

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO...